

Les mesures d'économie budgétaires du conseil d'Etat concernant le PLB 2027 impactent toute la population et tout particulièrement l'instruction publique : les jeunes en formation, les enseignants.

- **Rajouter des élèves par classe au sec II** a une incidence sur l'encadrement de ceux-ci à l'école et aussi dans leur suivi des apprentissages.
- **Rajouter deux heures hebdomadaires aux enseignants d'éducation physique, d'art, de musique** est un choix discriminant ne respectant ni leur cahier des charges ni leur plan d'études: c'est un choix induit par le rapport Zuin repris sous la dénomination ECOGE, cette mesure d'économie manifeste la méconnaissance du travail de tous les enseignants et aussi la volonté de diviser le corps professoral qui assume la même charge de travail qui dépasse déjà largement les 1800 heures annuelles de travail du personnel de l'état. Se permettre de discriminer les disciplines d'art, d'éducation physique, de musique en les nommant disciplines spéciales c'est occulter la formation des enseignants de ces disciplines qui exige un master et des études pédagogiques à l'IUFE comme pour toutes les disciplines enseignées. Une pétition a été déposée auprès du conseil d'Etat et de la magistrature en charge du DIP, une motion au Grand Conseil a été déposée, ainsi qu'une résolution de l'APEAV (association pour la promotion de l'enseignement des arts visuels)
- **Faire disparaître les heures de décharge de correction** au collège en français et en histoire aura une incidence sur l'écrit, nos élèves auront moins de travaux les exerçant à rédiger, le temps de correction n'étant pas extensible.

Considérant tous ces points, il apparaît que les enseignants ne peuvent continuer de rajouter des heures de travail hebdomadaires sans que l'état en prenne considération, il en va de la formation des jeunes et de l'avenir de notre canton. Couper dans l'instruction c'est baisser le niveau d'exigences, exigences qui permettent à nos jeunes d'accéder à l'université, à l'EPFL, aux HES d'art et de musique. Nous constatons que les choix faits par le département de l'instruction publique et de la jeunesse dans le PLB est **un transfert de charges : en effet, en coupant dans l'instruction, le département investit dans l'éducation au détriment de l'instruction** et s'occupe certes du mal être des jeunes, mais en créant un programme d'éducation aux HUG (secteur santé) dont le coût s'élève à quelques dizaines de millions.

Les enseignants du secondaire II inquiets de la réforme de la Matu gymnasiale demandent un moratoire d'un an de sa mise en œuvre prévue pour la rentrée 2027 parce que la réforme :

- ne prend pas en compte les critiques émises dans les sondages faits auprès du corps professoral,
- évince les cours de diction alors que les élèves doivent apprendre à s'exprimer et défendre leurs points de vue surtout face à la pression de l'IA,
- avance tambour battant alors que la grille élève est très désorganisée,
- ampute les OS d'un nombre d'heures significatif dont les OS art et musique qui sont institutionnalisées depuis plus de 45 ans à Genève.

Ce projet de maturité ressemble plus à une maturité économique qu'à une maturité gymnasiale qui devrait ouvrir nos jeunes à l'humanisme et l'esprit critique alors que dans d'autres cantons on respecte le cursus de la maturité gymnasiale tout en appliquant la réforme de la matu23.

Il est à déplorer que l'instruction publique soit malmenée à Genève, épluchée comme un oignon! La colère des enseignants doit être entendue.

Toutes ces incohérences seront chèrement payées si le gouvernement poursuit dans sa volonté de saper un des deux départements fondamentaux de l'état.